

Ce centre regroupe les activités de soins requis par des usagers inscrits nécessitant un temps de traitement, d'investigation ou de surveillance dépassant généralement une heure et qui ont fait l'objet d'un protocole médical au préalable. Ces activités planifiées sont offertes en une même journée ou sur plusieurs jours et intègrent des interventions de support et d'éducation.

La médecine de jour permet de réaliser sur une base ambulatoire des examens diagnostiques et des traitements nécessitant le plateau technique de l'hôpital. Elle a pour effet d'offrir des soins et des services à l'intention des personnes qui, autrement, auraient dû être hospitalisées. Elle vise ainsi à réduire ou à éviter l'hospitalisation.

La médecine de jour offre des services différents de ceux des consultations externes spécialisées en raison de la nature de l'intervention (complexité et évolution clinique du patient), de sa durée et peuvent nécessiter la coordination de plusieurs intervenants spécialisés.

ACTIVITÉS

- Accueil, organisation et coordination
- Élaboration du plan d'intervention et du plan de services
- Dispensation de soins spécifiques
- Surveillance de l'évolution de la condition clinique
- Enseignement à l'usager et à ses proches
- Évaluation de la capacité d'autotraitements dans certains cas
- Notation au dossier
- Tous autres soins infirmiers
- Secrétariat

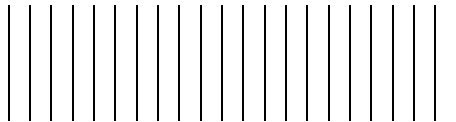
COÛTS

MAIN-D'OEUVRE

- Salaires
- Avantages sociaux généraux
- Avantages sociaux particuliers
- Charges sociales

AUTRES CHARGES DIRECTES

- Services achetés
- Fournitures et autres charges:
 - instruments et petit matériel
 - fournitures médicales et chirurgicales



- papeterie, impression et articles de bureau
- frais de déplacement, de séjour et d'inscription du personnel
- location d'équipement
- fournitures et charges diverses

Notes:

- 1) Les données sur les coûts et les unités de mesure, notamment en physiothérapie, ergothérapie, inhalothérapie, psychologie, services sociaux, diététique sont compilées dans chacun des centres d'activités appropriés.

L'établissement devra compiler les unités de mesure dans chacun de ces centres d'activités de façon à pouvoir établir le coût des services fournis à la clientèle de la médecine de jour, à l'exception de la diététique qui devra être estimée sur la base des heures effectuées. Ces données financières seront demandées au rapport financier annuel à compter de l'exercice 1995-1996.

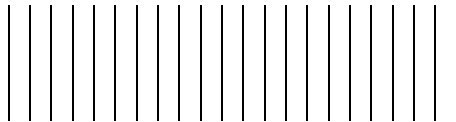
- 2) Les coûts des fournitures de lingerie et de literie jetables doivent être imputés au centre d'activités 7600 - Buanderie et lingerie.
-

UNITÉS DE MESURE A) Le jour-soins

Définition et relevé

C'est la somme des jours où des usagers ont reçu des soins dans le cadre des activités de la médecine de jour. Un jour est compté lorsque l'usager a reçu un service ce jour-là. Un seul jour peut être inscrit par période de vingt-quatre heures. Dans le cas où un usager bénéficie de plus d'un type d'activités dans une période de 24 heures, on doit compiler l'activité la plus significative.

Le suivi téléphonique n'entraîne pas le décompte d'un jour-soins.



La direction de l'établissement doit prévoir un formulaire ou un registre où l'on inscrit périodiquement, au minimum, les informations suivantes:

*Le numéro ou le nom de l'utilisateur
La date
Le nombre total de jours-soins
La signature du responsable*

B) L'utilisateur

Définition et relevé

Il s'agit de compter les utilisateurs différents par activités ayant fait l'objet d'au moins une intervention. Le nombre total des utilisateurs est établi pour l'exercice allant du 1er avril au 31 mars.

La direction de l'établissement doit prévoir un formulaire ou un registre où l'on inscrit périodiquement, au minimum, les informations suivantes:

*Le numéro ou le nom de l'utilisateur
La date
Le nombre d'utilisateurs
La signature du responsable*

Notes

- 1) L'établissement ne doit pas compléter d'abrégé admission/sortie (Med-Écho) pour ces utilisateurs.*
 - 2) L'établissement doit compléter la page appropriée du rapport statistique annuel sur laquelle on retrouve des exemples sur les activités pouvant être réalisées en médecine de jour.*
-